

Octobre 2009

N°59

Editeur resp.: Ovide MONIN



Les nouvelles d'Yvoir

▼ future station d'épuration
à Godinne



▼ Travaux d'égouttage



BIMESTRIEL d'informations communales

Couverture réalisée par S.P.W. Marcel COLET

Envie d'une nouvelle cuisine ?

UN NOM, L'EXPERIENCE... ET DU TALENT.

Cuis'in

M. ROBBENFROID S.P.R.L.

CONDITIONS SPECIALES
-15%
SUR VOS CUISINES **geba**

Nous vous offrons
la TVA de 21%
sur les électros "Nell"
Isos et conditions
EN MAGASIN.

DEVIS - LIVRAISON
ET PLACEMENT GRATUITS

NOS CUISINES SONT BELLES A VIVRE

Rue des Stations 16a - 5590 CINEY
Tél: 083 21 77 63 Fax: 083 21 77 64 - www.cuisin.be - info@cuisin.com
Ouvert de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Fermé le mardi

Votre vie. Votre style.

Découvrez l'Opel Corsa Black Edition.



Il y a déjà une Corsa
à partir de 10.935 € TVAC
CO₂ : 105 gr/km

OPEL



DINANT-MOTORS s.a.

Rue Fétis, 53 - 5500 DINANT - Tél. 082 / 22 30 26



La Commune sous la loupe

OUVRAGES DE COLLECTE DES EAUX USÉES À YVOIR : FAISONS LE POINT

Depuis 2000, la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) est chargée par le Gouvernement wallon d'assurer l'assainissement public des eaux urbaines résiduaires.

Cela suppose la mise en place d'équipements d'assainissement public comme les stations d'épuration et/ou les collecteurs. Par le biais d'un contrat de service, la SPGE a confié à l'INASEP (Intercommunale Namuroise de Service Public) la conception, la construction et l'exploitation des ouvrages de collecte et d'épuration sur le territoire de la Province de Namur, et donc notamment le réseau d'assainissement de Godinne-Yvoir ayant pour fonction de collecter ces eaux pour les conduire à la station d'épuration de Godinne.

La collecte s'effectue par l'évacuation des eaux usées domestiques dans les égouts communaux. Ces égouts sont raccordés sur les canalisations de l'intercommunale, appelées collecteurs.

Le réseau global de collecteurs et la station d'épuration à créer concernent l'agglomération de plus de 10.000 EH (Équivalent Habitant) de Yvoir-Anhée. La station d'épuration de Godinne, en construction, va traiter 9.800 EH qui sont collectés par l'intermédiaire de deux branches principales et de divers tronçons complétant le réseau existant.

Le présent chantier de collecteurs traite la branche de Godinne et la branche d'Yvoir.

La première branche collecte gravitairement les eaux usées de Mont et de Godinne, avant de les refouler dans le réseau d'égouts existant. Ensuite, ces égouts sont interceptés plus en aval et refoulés jusqu'à la station.

La deuxième branche reprend les effluents de Anhée et les refoule jusqu'à Yvoir. Là, un collecteur gravitaire ramène les eaux jusqu'à une station de pompage, où elles sont refoulées jusqu'à la station d'épuration.

La pose d'un collecteur dans le lit du Bocq est également en cours de réalisation. Celui-ci permettra la reprise des effluents d'Evrehailles et une partie d'Yvoir. Ce tronçon de collecteur placé dans le Bocq a pour but de ramener les effluents collectés en rive gauche de la rivière vers la rive droite pour rejoindre le réseau de collecte placé dans le parc.

Ces travaux sont réalisés de telle manière que le Bocq continue de s'écouler vers la Meuse et qu'aucun risque d'inondation ne soit à craindre en cas de fortes pluies.

L'entreprise adjudicataire du présent chantier (pour un montant total de 6.274.163,14 € HTVA, soit 7.591.737,40 € TVAC.) est l'entreprise SOCOGETRA de Awenne.

Cette entreprise occupe une place incontournable sur le marché belge du génie civil et de la construction routière. Elle a réalisé en Belgique et à l'étranger de nombreux chantiers (routes et d'auto-routes, chemin de fer et TGV, collecteurs et canalisations ...).

Les travaux dans le Bocq qui ont débuté fin août 2009 devraient être finalisés pour fin octobre. Le chantier global débuté en septembre

2008 devrait quant à lui être finalisé vers le mois de juillet 2010.

Tous ces travaux sont réalisés en concertation avec l'Administration communale et la population.

D'autres ouvrages de collecte des eaux usées domestiques et d'épuration seront réalisés dans le futur :

- **Yvoir, rue de la gare** : la pose d'un collecteur dans la voirie, allant du passage à niveau jusqu'à +/- l'ancien pont, débutera fin d'année 2009. A cet effet, dans les prochains mois, les habitants de la rue seront conviés à une séance d'information.
- **Godinne, rue Grande** : la circulation sera à nouveau interrompue dans le courant du printemps prochain pour permettre les travaux du passage sous-voies, à hauteur de la corniche.
- **Spontin** : une station d'épuration sera construite afin de récolter les eaux usées des villages de **Dorinne, Durnal et Spontin**. Actuellement le projet est à l'étude. Celui-ci sera repris dans le plan quinquennal de la SPGE.
- Le village de **Bauche** restera en épuration autonome (donc pas d'installation d'égouts prévue).
- **Purnode** étant une petite station de moins de 2000 EH, n'est pas repris dans les projets prioritaires.

Des investissements importants devront être consentis par la Commune pour poursuivre la pose des canalisations d'égouttage à Durnal, Mont et Evrehailles.

ADMINISTRATION COMMUNALE D'YVOIR – COORDONNÉES

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311
commune@yvoir.be - www.yvoir.be

Infos bulletin communal bimestriel :
Magali BOTIN 082/61.03.29 – accueil@yvoir.be
Prochaine parution : le 11 décembre
(articles à remettre pour le 16 novembre).

PERMANENCES DU COLLEGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège :

la semaine de 9 à 12 heures :

- Lundi : Ovide Monin
 - Mardi : Charles Pâquet
 - Mercredi : Bernard le Hardÿ de Beaulieu
 - Jeudi : Dominique Deravet-Clément
 - Vendredi : Etienne Defresne
- (ou sur rendez-vous du lundi au vendredi)

le samedi matin de 10h à 11h30, selon le rôle de garde :

- O. Monin : 21/11 - 16/01 - 27/02
- Ch. Pâquet : 17/10 - 28/11 - 23/01
- E. Defresne : 24/10 - 5/12 - 30/01

Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be

- D. Deravet-Clément : 31/10 – 12/12 – 13/02
- B. le Hardÿ de Beaulieu : 07/11 – 19/12 – 06/02
- M.B. Crucifix-Grandjean : 14/11 – 09/01 – 20/02

PERMANENCES DU SERVICE ETAT CIVIL

Les bureaux de l'Administration communale sont fermés le lundi 2 novembre 2009, les samedis 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010. Toutefois, une permanence du service « **Etat Civil** » sera assurée, de 10h à 12h, pour les déclarations de décès.

APTITUDE PROFESSIONNELLE DES CONDUCTEURS PROFESSIONNELS AFFECTÉS AU TRANSPORT DE MARCHANDISES

À compter du 10 septembre 2009, tous les conducteurs professionnels de véhicules pour lesquels un permis de conduire valable pour les catégories C et C+E et les sous-catégories C1 et C1+E (appelées dorénavant « groupe C ») est requis, devront satisfaire aux exigences d'aptitude professionnelle, conformément à la directive européenne 2003/59/CE, transposée en droit belge par l'arrêté royal du 4 mai 2007.

Conséquences de l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 4 mai 2007

Celle-ci implique la réussite d'un examen de qualification initiale (obtention de l'aptitude professionnelle) et le suivi tous les 5 ans d'une formation continue de 35 heures (prolongation de l'aptitude professionnelle). L'examen de qualification initiale consiste en une épreuve théorique et une épreuve pratique.

Que se passe-t-il lorsqu'un conducteur est titulaire d'un permis de conduire valable pour une catégorie du groupe C à la date du 10 septembre 2009 ?

Les titulaires d'un permis de conduire valable pour une catégorie du groupe C délivré avant le 10 septembre 2009 sont dispensés de l'aptitude professionnelle pour une période de 7 ans. Ces conducteurs peuvent continuer à effectuer du transport professionnel. Ils devront toutefois satisfaire aux conditions d'aptitude professionnelle d'ici le 9 septembre 2016, mais seulement en suivant la formation continue et donc en obtenant un crédit de 35 points.

Lorsque l'intéressé a obtenu la qualification initiale professionnelle et, par conséquent, un permis de conduire valable pour une catégorie du groupe C avec validation de l'aptitude professionnelle, il doit, pour conserver celle-ci, suivre un cours de formation continue de 35 heures réparties en 5 modules de 7 heures. Le conducteur dont l'aptitude professionnelle arrive à expiration et qui souhaite la prolonger, doit disposer, au moment de la prolongation de l'aptitude professionnelle, d'un crédit total de 35 points. Les points de crédit obtenus sont valables pendant 5 ans.

La liste des centres de formation agréés peut être trouvée à l'adresse internet suivante :

<http://www.mobilit.fgov.be/data/route/pdcrbw/OCF.pdf> (sur le site du SPF Mobilité & Transports <http://www.mobilit.fgov.be/fr/index.htm>, menu « route » ; « permis de conduire » ; « écoles de conduite et centres d'examen » et enfin « liste des centres de formation agréés »).

Mention de l'aptitude professionnelle sur le permis de conduire

Lorsqu'un conducteur se présente à la commune avec le certificat de qualification initiale, le code « 95 » est mentionné, pour les catégories concernées du groupe C, dans la case « mentions restrictives » de son permis de conduire.

Pour tout renseignement complémentaire :

Service permis de conduire : Mme I. Antoine 082/610.318 - isabelle.antoine@yvoir.be

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Vieille Ferme de Godinne - Rue du Prieuré, 1



Prochaines activités

Contes pour enfants (en collaboration avec le Service de la Culture de Namur)

- Samedi 14 novembre 2009 à 10h30 : « En ombres chinoises » - Contes d'ici et là-bas illustrés par la technique des ombres chinoises.
- Samedi 12 décembre 2009 à 10h30 (dès 4 ans) : « Kamishibai » - Contes d'ici et là-bas illustrés par la technique du Kamishibai : petit théâtre japonais.

Activités gratuites et ouvertes à tous.

Reprise des cours d'informatique pour enfants de 8 à 12 ans à l'EPN de la bibliothèque dès novembre. **L'information suivra via les écoles.**

Adresse, renseignements et horaires : 082/64.71.13 - www.yvoir.be/bibliotheque

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE



Rue du Maka, 1 5530 Yvoir
Tel : 082/64.70.55 – 082/61.03.46
<http://epn.yvoir.be>
damien.maillard@yvoir.be

COURS D'INFORMATIQUE OUVERT À TOUS

Les formations proposées à l'EPN sont destinées aux personnes désireuses d'apprendre l'informatique. Que vous soyez débutant(e) ou ayant déjà une expérience avec l'ordinateur, vous trouverez une formation qui corresponde à vos souhaits.

Les formations proposées pour le deuxième semestre 2009 sont classées par thèmes.

Vous devez avoir suivi la première formation du thème pour pouvoir accéder aux suivantes.

Attention : les formations sont payantes (2 € de l'heure).

Les 2 prochains thèmes proposés sont les suivants

- Introduction à l'utilisation d'Internet

Ce thème s'adresse aux personnes qui veulent en savoir davantage sur l'utilisation et le fonctionnement d'Internet (le moteur de recherche, envoyer un e-mail, webcam et dialogue en ligne, téléchargement...)

Cette formation de 18 heures est proposée du 27 octobre au 1er décembre, en matinée.

- Connaître et utiliser le traitement de texte.

Ce thème s'adresse aux personnes qui souhaitent apprendre à rédiger des lettres, notes, courriers, rédactions,... avec le pro-

Morimont, Celui qui chauffe les maisons

Centre Esso Condroz
5530 Dorinne



Votre expert chaleur

083/69 91 98
083/69 96 14

EXPO TRAINS & MODELISME

21^{ème} édition

14 et 15 novembre 2009
LA PLUS GRANDE EXPO DE BELGIQUE

Ciney
Expo



7000 m²

www.expo-tm.be

Rue du Marché Couvert, 3 / B-5590 CINEY (Belgique)
Café-restaurant 9:30-18:30 Parking gratuit



Mon permis... Ma liberté



Pour vous servir
Anghelme Boulet 047463 08 59
Baron 047222 23 29

Cours théoriques
permis B sur ordinateur
Cours pratiques
Pack de base
Pack examen

Cours pratiques au départ
de Dinant - Ciney - Marche et Namur.

Cours théoriques 60 euros (12h)

Cours pratiques 45 euros/h

Examen (Namur ou Marche-en-Famenne) 60 euros

Prochaines sessions de théorie :

du 2/11 au 5/11 et du 30/11 au 2/12

www.autoecoleliberte.be

11 rue de la Grande Place
5530 Yvoir



Voici la saison des feuilles mortes,
votre jardin impeccable avec
votre souffleur-aspirateur STIHL et VIKING

STIHL

Tronçonneuse
à partir de 199 €



Ets DERMOUT VINCENT

rus Fochris 40 — 5530 EVREHAILLES YVOIR

Tél. 082/61.12.33

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h à 18h30 - Samedi jusque 17h

Fermé Mardi



gramme de traitement de texte.

Cette formation de 11 heures se donne du 8 au 15 décembre prochains, en matinée.

Pour plus amples informations et inscriptions, veuillez consulter le site Internet de l'EPN : <http://epn.yvoir.be> ou téléphoner au 082/64.70.55 (le lundi de 9 à 12h).

LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

Formez-vous à l'utilisation de la carte d'identité électronique :

- le 21 octobre 2009 de 16h30 à 18h30 ;
- le 18 novembre 2009 de 16h30 à 18h30 ;
- le 02 décembre 2009 de 16h30 à 18h30 ;
- le 16 décembre 2009 de 16h30 à 18h30.

Distribution de lecteurs de cartes à chaque séance.



« CYBERATTITUDE » !

Vous avez des questions sur l'utilisation des nouvelles technologies, GSM, GPS, ordinateur... ?

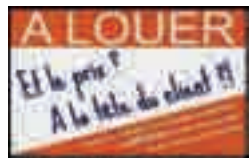
Rendez-vous à l'EPN pour une rencontre « **CyberAttitude** ».

Prochaines séances les mercredi 28 octobre et 25 novembre 2009, de 17h à 19h. **Accès gratuit.**

LOGEMENT - RAPPEL

Conformément à la loi du 25 avril 2007, les propriétaires sont dans l'obligation d'afficher le loyer du bien qu'ils mettent en location.

Certes l'affichage des loyers n'est nullement la panacée au problème de l'accès au logement, mais la bonne application d'une telle disposition apporte sans conteste une réponse positive à certaines difficultés rencontrées par les candidats locataires.



MICHEL, NOTRE JEUNE PENSIONNÉ...



Durant dix années, Michel MARCHAL a été notre collègue unanimement apprécié.

Après une longue carrière comme comptable, notamment à la société Pasek d'Anhée, Michel a rejoint le personnel de l'Administration communale le 16 août 1999, au sein du service Finances - Personnel.

Particulièrement disponible, travailleur et serviable, nous avons également apprécié sa

bonne humeur et son humour souvent très fin.

Merci à toi Michel, profite bien de ta pension méritée.

Le personnel communal.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 14 SEPTEMBRE 2009

Avant la séance,

- Mme de Saint-Hubert, de l'ASBL Adesa, et Messieurs Basiaux, Bodart, Thomasset, présentent et commentent le travail qu'ils ont réalisé en vue de dresser l'inventaire des sites paysagers à préserver sur le territoire communal.
- Monsieur Frankart, du Bureau d'études « L'Atelier de l'Arbre d'Or », de Namur, présente le projet définitif établi en vue de la construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie.
- Dans le but de soutenir l'action des agriculteurs dans le cadre de la crise laitière actuelle, Mr Dewez propose aux membres du Conseil communal de boire un verre de lait provenant d'une exploitation locale.

Finances – emprunt garanti par le SGIPS à contracter à la banque Dexia pour l'extension de l'école d'Yvoir

Un emprunt d'un montant de 37.231,18 € est contracté à la Banque Dexia pour paiement de la quote-part dans le cadre du remplacement de structures inadaptées à l'école d'Yvoir-centre – la convention proposée est adoptée.

Enseignement – convention à conclure avec le Collège de Godinne-Burnot pour location de la piscine

La convention de collaboration à conclure avec le Collège de Godinne-Burnot pour l'occupation de la piscine est adoptée.

Patrimoine – ventes de bois de l'exercice 2010

Il est procédé à la vente de bois de l'exercice 2010, sur base du listing fourni par la Division Nature et Forêt du Ministère de la Région wallonne en date du 19 août 2009.

L'estimation de ces ventes au montant total de 43.310 € est approuvée. Les lots de bois de chauffage sont réservés aux habitants de la commune.

Le Collège communal est chargé de procéder aux ventes de bois pour l'exercice 2010 (vente « marchands » et « chauffage »).

Personnel – octroi de chèques-repas au personnel communal pour l'exercice 2010

Les agents de la Commune bénéficieront de chèques-repas aux conditions fixées par l'A.R. du 28/11/1990 et ce, pendant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

L'intervention de la Commune sera de 2,50 € par chèques et celle de l'agent de 1,25 €.

Les membres du personnel fournissant des prestations à temps partiel bénéficieront de ces chèques au prorata des prestations effectuées.

Les chèques-repas seront nominatifs et n'excéderont pas le nombre de jours effectivement prestés.

La participation de 1,25 € de la part du membre du personnel sera directement prélevée sur son salaire.

Personnel – octroi du pécule de vacances au personnel communal à partir de l'exercice 2009

A partir de l'année 2009, l'ensemble du personnel communal bénéficiera d'un pécule de vacances dont le montant est fixé à 92 % d'un douzième du traitement annuel, lié à l'indice des prix à la consommation, qui détermine le traitement dû pour le mois de mars de l'année des vacances.

Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be

Marchés publics – aménagement de la rue des Bouvreuils à Godinne

L'article 2 de la délibération du Conseil communal du 6 avril 2009 est modifié et doit donc être lu comme suit :

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 121.000,00 € TVAC, ayant pour objet 'Aménagement de la rue des Bouvreuils à Godinne', par adjudication publique. Le montant figurant ci-dessus a valeur d'indication, sans plus.

Marchés publics – aménagements de trottoirs rue du Centre à Mont (phases 1 et 2) et élaboration du Plan Sécurité Santé

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 415.199,64 € TVAC, ayant pour objet 'Aménagement de trottoirs rue du Centre à Mont - Phase I et II', par adjudication publique. Le montant figurant ci-dessus a valeur d'indication, sans plus.

Le cahier spécial des charges régissant ce marché et repris en annexe à la présente est approuvé.

La dépense est financée par les subsides du Service Public de Wallonie – Direction de la Planification de la Mobilité – dans le cadre du Plan Escargot 2008 et 2009 pour un montant total maximum de 300.000,00 €, et le solde par le fonds de réserve extraordinaire.

Marchés publics – construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 1.806.039,25 € TVAC, ayant pour objet 'Construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie - Marché 1 : Architecture, parachevements et abords', par adjudication publique.

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 71.550,52 € TVAC, ayant pour objet 'Construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie - Marché 2 : Sanitaire', par adjudication publique.

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 240.592,65 € TVAC, ayant pour objet 'Construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie - Marché 3 : Electricité', par adjudication publique.

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 283.501,64 € TVAC, ayant pour objet 'Construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie - Marché 4 : Chauffage et ventilation', par adjudication publique.

Il est passé un marché dont le montant s'élève approximativement à 64.819,70 € TVAC, ayant pour objet 'Construction d'un arsenal pour le service régional d'incendie - Marché 5 : Portes et bardages métalliques', par adjudication publique.

Les montants figurant ci-dessus ont valeur d'indication, sans plus.

Les cahiers spéciaux des charges régissant ce marché et repris en annexe à la présente sont approuvés.

La dépense est financée par le subside octroyé par le Service Public de Wallonie – DGO1 – Département des Infrastructures subsidiées pour un montant maximum de 1.400.000,00 €, et le solde par un emprunt à contracter.

Ordonnances de police – règlements complémentaires à la circulation routière pour 3 emplacements de parking pour personnes à mobilité réduite

Trois emplacements de stationnement sont réservés pour les personnes handicapées :

- Rue du Blacet, à proximité du n°24
- Rue de la Fenderie, à proximité du n°11

- Sur le parking du cimetière III de Godinne, rue de la Ferme

Les mesures seront matérialisées par un signal E9a accompagné du symbole « handicapé » prévu à l'article 70.2.1.3.C de l' A.R. du 01.12.1975.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation du Ministre wallon des Transports.

Point supplémentaire demandé par Mme Vande Walle, conseillère communale

Mme Vande Walle, conseillère communale, souhaite obtenir quelques informations sur une demande de permis de lotir introduite pour un terrain sis rue de Niersant.

Mr le Hardÿ de Beaulieu, échevin en charge de l'urbanisme, apporte les précisions suivantes.

Il s'agit d'une demande déposée en vue de la création d'un lotissement de 4 lots.

Celle-ci a été soumise à enquête publique, en application de l'article 330, 9° du CWATUPE, impliquant la cession d'une bande de terrain de 4 mètres pour les impétrants.

Contrairement à ce qu'affirment certains réclamants, ce terrain est bien repris en zone d'habitat au plan de secteur.

Le Collège communal devra statuer en fonction des dispositions du CWATUPE.

CPAS

LE TAXI SOCIAL D'YVOIR : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Comme cela avait déjà été annoncé précédemment, le CPAS d'Yvoir a mis en place un service de taxi social à destination de tous les citoyens de la commune d'Yvoir.

Ce service, fonctionnel du lundi au vendredi (8h00 - 16h30), est réservé en priorité aux déplacements pour des raisons médicales et paramédicales et aux transports accomplis dans le cadre des recherches d'emploi. Il peut également servir à véhiculer les personnes désireuses d'effectuer des démarches administratives ou de se rendre dans des commerces ou lieux socio-culturels.

Le tarif de ces déplacements est de 0,25 €/km au départ du domicile de l'utilisateur et chaque heure d'attente est facturée 1,50 €.

Pour davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter Mademoiselle Céline LAMAND, responsable du service, au 082/21.49.27.





Vie associative

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

COURS D'AQUARELLE

Depuis le 1er septembre, grâce à la collaboration de Mr Laforêt (aquarelliste), un cours d'aquarelle pour débutants et initiés vous est proposé chaque 1er et 3ème mardi du mois (sauf congés scolaires), de 14h à 17h à la salle des Fêtes (hall omnisports du Maka - 1er étage).

Une participation de 2 € par séance vous est demandée.

Renseignements et inscriptions : Mr Laforêt au 0475/42 23 68.

VOYAGES D'UN JOUR

Nous vous annoncerons dans le prochain bulletin communal les 4 destinations des voyages d'un jour pour les Aînés, pour l'année 2010.

Une excursion culturelle à Bruxelles vous sera également proposée : la visite du musée Magritte qui vient de récemment ouvrir ses portes.



**Monsieur le Bourgmestre, Ovide MONIN, et
Madame la Présidente du CPAS, Marie-Bernard CRUCIFIX
ont le plaisir de vous inviter au dîner qui aura lieu
le dimanche 25 octobre 2009, à 12h30,
à la salle de l'étage du Maka à Yvoir.**

Apéritif offert !

- Au menu :

Pavé de saumon dans sa sauce crevettes

Rôti de porc forestière, accompagné de salade & croquettes

Bavarois aux fruits

- Repas : adultes 20 € - enfants 8 €

- Réservations pour le 21 octobre au plus tard :

- Monsieur Ovide MONIN : tél. 0477/69.15.38

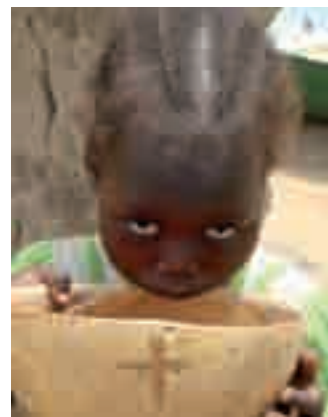
- Madame Marie-Bernard CRUCIFIX : tél. 082/61.22.58 -
Gsm. 0479/85.35.51

L'ASBL BURKINA FASO LA SI DO

Yvoir organise un Spectacle de Paolo Doss : "Des espoirs au singulier" le samedi 31 octobre à 20 h au Centre Culturel Régional de Dinant

L'association Burkina Faso la si do, qui fêtera son 10e anniversaire au mois de mars 2010, a noué des liens d'amitié et d'entraide avec le village de Bazoulé, situé à 30 kilomètres de la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou.

Par le biais des ces relations privilégiées, elle participe à l'amélioration des conditions de vie des habitants du village. Plusieurs missions ont ainsi permis l'agrandissement et la rénovation de l'école primaire, la rénovation et l'électrification du dispensaire, la construction d'une maternité, l'implantation et la construction d'un puits de forage, ainsi que la mise sur pied, ici et là-bas, de nombreuses campagnes de formation et de sensibilisation consacrées, notamment, aux mutilations génitales féminines.



Mars 2010 verra une nouvelle mission se concrétiser : l'implantation et la construction de quatre nouveaux puits de forage qui permettront à l'ensemble des habitants du village de Bazoulé de s'approvisionner en eau potable : le budget total de la mission est de 30 000 €. Les responsables du village de Bazoulé et du département de Tanghin Dassouri attendent avec impatience la délégation belge pour célébrer ces 10 années d'amitié sincère en organisant de nombreuses fêtes traditionnelles.

Paolo Doss a décidé de s'associer à ce projet, en présentant son spectacle « des espoirs au singulier », le samedi 31 octobre 2009 dès 20 heures à la salle Bayard du Centre Culturel Régional de Dinant. Après avoir rencontré un vif succès avec « j'ai tout fait dans l'œuf », son précédent spectacle sur les manipulations génétiques et l'enfance, Paolo Doss nous plonge ici dans le monde de la solitude et de ceux qui le composent. Perdu dans le magma d'appareils de communication et autres subterfuges pour rencontrer l'autre, il cherche désespérément la sortie de secours. Il entreprend alors un voyage étonnant, entre espoir et désespoir, où, par étapes successives le rire et l'émotion le conduisent à s'interroger sur sa propre solitude, pour finalement s'apercevoir qu'il n'est plus seul mais unique.

Nouveau dans votre région

Les Restanques de Houx

Vin de France - Les Restanques

La meilleure sélection des vins du sud de la France
(Provence, Languedoc, Roussillon et sud du Rhône)
en provenance directe de la propriété

Dégustation au Cellier
du jeudi au samedi de 9h00 à 18h00, le dimanche sur rendez-vous

Eric Dambert
Clos des Matinages, B - 5530 HOUX (Yvoir)
Tél : 082/61 90 29 GSM : 0475 90 28 41 E-mail :

La Marie Lys

Fleurs, plantes, décoration

Marie Tierelinckx
Av. F. de Lhonneux 27, 5530 Yvoir
☎ 082/61 26 29 ☒ 082/61 26 29

Ouvert Mo, Me & Je de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
Ve & Sa de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Di de 9h à 13h - Fermé le lundi

Quincaillerie Patinet

rue de la Fenderie, 35 - 5530 Yvoir
Tél/Fax 082.61.4402

E-mail : quincaillerie.patinet@hotmail.com
Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

- Articles de pêches
- Droguerie
- Clefs minutes
- Plaques minéralogiques
- Jacillage terreau
- Charbon de bois épuré pour barbecue





DURNAL CARRO-MECA s.p.r.l.

6, Herbefays
5530 Durnal
Tél. 083/69.90.18
Fax 083/21.89.46
GSM 0495/23.64.11

Location de grue
avec opérateur

Toutes réparations
sur tous véhicules.

E-mail : kmeca@skynet.be

Buffet de la gare

PROCHAINEMENT :
OUVERTURE SNACK ET GLACES
À EMPORTER (de 7h à 22h)

Petite restauration non-stop
Grande terrasse
Organisation de soirées privées
(sur réservation)

RUE DE LA STATION 1A - DINANT
TEL. 0494 39 68 82

SPRL **TIERELINCKX ERIC**

MAZOUT • CHARBONS • PETROLE



Rue du Baty, 9 • 5530 YVOIR • (BAUCHE)
Tél : 082/61 29 26 • Gsm 0475/87 31 82

La banque en toute liberté,
de 6 à 23 heures.
Ensemble

BNP PARIBAS FORTIS

La banque et l'assurance d'un monde qui change.

Boffe Frédéric
Agence d'Yvoir
Place des Combattants, 15 - 5530 Yvoir
Tél. 082/21 35 90
Fax 082/21 35 98 - Fax 02/228 18 15
yvoir@fortis.com

Heure d'ouverture
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Vendredi jusque 18h

NOUS RECHERCHONS

des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - Mail : regifo@skynet.be

Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be



Paolo Doss est à la fois un clown, un poète, un jongleur de mots et un mime. S'il cherche à faire rire, c'est avant tout pour dire des choses et parler à nos cœurs et à nos âmes.



« Doss dose le rire et ose le tragique, le tendre, le pathétique. Ses outils sont les mots, la musique, le grognement, le claquettement. (...) Pour les enfants de la nuit, il est l'hirondelle qui annonce le printemps car il joue aussi devant des enfants malades, de ces maladies qui vous mettent en joue et vous clouent au lit au moment même où l'enfance ne rêve que de jeux, que de balades, pour toucher l'air » Julos Beaucarne.

Blaise Deguedre ainsi que tous les membres de l'Asbl Burkina Faso la si do espèrent vous rencontrer nombreux à ce magnifique spectacle.

Informations et réservations
Préventes : 10 €
Blaise Deguedre - 0476/754 888
blaise.burkina@skynet.be

LE SCOUTISME, POUR DEVENIR QUELQU'UN AVEC LES AUTRES...

Créé par le Britannique Baden-Powell, le scoutisme met en œuvre un projet éducatif original et une méthode unique en son genre. Notre but : aider chaque enfant à développer tout son potentiel, dans toutes les composantes de sa personnalité.

Chez les scouts, de grands espaces de confiance s'ouvrent à lui. Il reçoit une occasion unique de devenir un être équilibré et heureux. Il apprend à vivre avec les autres. Il crée. Il devient responsable. Il organise. Il découvre de nombreuses techniques. Il joue, chante, court... s'amuse. Il réfléchit à ce qu'il vit. Il s'exprime. Il écoute. Il négocie. Et il apprend à aimer et à respecter l'environnement. Tout

cela, sans trop le savoir. Car la vie chez les scouts est joyeuse, variée et originale.

Notre fédération propose un parcours éducatif progressif, organisé en quatre tranches d'âges :

- pour prendre confiance... de 6 à 8 ans, la ribambelle des **Baladins** ;
- pour vivre pleinement avec les autres... de 8 à 12 ans, la meute des **Louveteaux** ;
- pour construire ensemble... de 12 à 16 ans, la Troupe des **Eclaireurs** ;
- pour s'engager... de 16 à 18 ans, le poste des **Pionniers**.

Tout cela est possible près de chez vous ! Les animateurs de l'unité scout de Yvoir se feront un plaisir d'accueillir les jeunes de 6 à 17 ans.

Pour de plus amples informations, contactez Céline Prevoo au 0476/60.75.28. A très bientôt.

Céline Prevoo

ATELIER CREATIF POUR ADULTES - YVOIR
avec le soutien de la commune
 Salle omnisports - rue du Mala - 5530 YVOIR
Le vendredi de 13 h 30 à 16 h
 5 € la séance

2 heures de détente dans une ambiance chaleureuse,
 tout en bricolant avec vos 10 doigts

PROGRAMME 2009 / 2010
sous réserve de modifications

Vendredi 02 octobre 09
 Cache porte - photos

Vendredi 09 octobre 09
 Cache avec cachet écriture

Vendredi 16 octobre 09
 Calendrier perpétuel

Vendredi 23 octobre 09
 Atelier libre

Vendredi 30 octobre 09
 Atelier couture

Vendredi 13 novembre 09
 Les bougies de gel coloré

Vendredi 20 novembre 09
 Atelier libre

Vendredi 27 novembre 09
 Atelier couture pour Noël

Vendredi 04 décembre 09
 Les bougeoirs de table de Noël

Vendredi 11 décembre 09
 Montage de Noël

lot de creels libres | 5 € | vous décidez un objet de table ou vous copiez votre propre petit objet à décorer et vous utilisez le matériel de l'atelier (photos, couleurs, etc...)

Retraitements: Motive-MOJAIN - 0476 / 62 23 62 [email]



Police

DÉCLARATION D'UN SYSTÈME D'ALARME

Le "point de contact des systèmes d'alarme" est un projet commun du SPF intérieur, de la police locale, de la police fédérale et de FEDICT. L'objectif de ce projet est de nous permettre de disposer d'informations correctes en cas d'intervention à la suite d'un signalement d'alarme et, partant de là, de fournir un meilleur service à la population. Vous trouverez ci-dessous une réponse aux questions les plus fréquemment posées.

Qui doit faire la déclaration ?

Seuls les utilisateurs d'une alarme qui ne sont pas reliés à une centrale d'alarme, doivent faire cette déclaration.

Quels systèmes d'alarme doivent être déclarés au point de contact des systèmes d'alarme ?

Uniquement les systèmes d'alarme qui ne sont pas reliés à une centrale d'alarme doivent faire la déclaration via www.policeonweb.be.



Systèmes d'alarme pour les biens qui sont équipés d'un des éléments suivants :

- Sirène extérieure : sirène installée à l'extérieur d'un bâtiment, mais également celle qui est installée à l'intérieur du bien protégé mais audible de l'extérieur.
- Lumière extérieure : toute lumière tournoyante visible de la voie publique même si elle est installée à l'intérieur.
- Système de communication : tout moyen de communication permettant à une personne qui ne se trouve pas dans le bien protégé d'être informée d'un signal d'alarme (ex : via sms).

Systèmes d'alarme pour une personne (bouton hold-up) ceux-ci doivent être reliés à une centrale d'alarme. La centrale d'alarme fera alors la déclaration pour les utilisateurs d'un tel système.

Comment faire la déclaration ?

La déclaration peut **uniquement** être faite via le site www.policeonweb.be. L'utilisateur peut s'identifier soit au moyen d'une carte d'identité électronique (il doit alors disposer d'un lecteur de carte) soit au moyen de son "token pour les citoyens". **Cette déclaration ne peut donc être faite sur papier, ni par téléphone, contrairement à ce que mentionnent certains médias.** Pour les personnes qui ne disposent pas d'un accès Internet, les solutions suivantes sont possibles :

- Elles peuvent faire appel à des membres de la famille ou à des connaissances pour avoir accès à Internet.
- Les installateurs d'alarme peuvent également aider leurs clients à déclarer leur système d'alarme mais cette solution n'est possible que sur base volontaire de l'installateur. Ces installateurs doivent alors utiliser la carte d'identité électronique ou le "token pour les citoyens" de leur client.



Quand ?

La déclaration sera obligatoire à partir du 1er mars 2010, mais elle est déjà possible actuellement.

Mon système d'alarme a déjà été signalé auprès de la police locale. Dois-je encore le faire ?

Les systèmes d'alarme qui étaient auparavant signalés auprès de la police locale doivent de nouveau être signalés via le site Internet www.policeonweb.be.

Je ne dispose pas d'une carte d'identité belge et/ou d'une carte SIS. Puis-je m'enregistrer ?

La délivrance d'un "token pour le citoyen" pour ces personnes se fait par le Service Public Fédéral Technologie de l'Information et de la Communication (FEDICT). Pour plus d'information, veuillez consulter le site Internet de FEDICT :

<http://www.fedict.belgium.be/fr/contacts/>

B. DEHON
Commissaire divisionnaire
Chef de corps

Culture



LES ARBRES REMARQUABLES DE L'ENTITE D'YVOIR

Répertoriés dans 40 propriétés privées, dans 25 terrains communaux et 2 lieux-dits, les arbres classés sont approximativement au nombre de 524 (le vent en couche parfois sans autorisation !).

Leur abattage n'est autorisé qu'après étude de leur état par la DNF (Division Nature et Forêt) et accord de celle-ci, pour peu qu'aucune autre solution ne puisse être trouvée pour préserver la vie de l'arbre posant problème à son propriétaire.

En vue de l'exposition « **Arbres remarquables en Province de Namur. Un Patrimoine toujours vert** », près de 250 parmi nos arbres remarquables ont été photographiés spécialement par le Service communal ayant en charge notre patrimoine vert. Ils ont défilé en diaporama dans la Grange de La Vieille Ferme de Godinne où le public a pu découvrir les 72 différentes essences ainsi que le

Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be



lieu de vie des sujets : Dorinne (20 sujets), Durnal (74), Evrehailles (128), Godinne (154), Houx (14) Mont (3), Purnode (15), Spontin (11), Yvoir (105, dont 1 à Bauche).

Ajoutons-y les haies classées :

- Al Chournalle, le long d'un chemin creux à Durnal
- Pays de Liège, entre les n° 7 et 10 à Durnal
- Rue des Fraïchaux à Mont

Des alignements remarquables sont aussi à découvrir :

- Godinne : Collège St- Paul : double alignement de 71 platanes communs ; alignement de 42 tilleuls de Hollande ;
- Evrehailles : Chemin de Niersant : double alignement de 86 frênes communs ; alignement de 12 marronniers d'Inde devant l'entrée du château.

Admirez-les lors de vos promenades : ils ne sont plus des inconnus pour vous !

Vous pouvez également visualiser les spécimens classés de notre localité (ainsi que dans toute la région wallonne), le portail cartographique de la Région Wallonne <http://cartocit1.wallonie.be/pw>

N.B : la découverte des spécimens via le site de la Région wallonne requiert patience et persévérance !

Recherche de « nos » arbres classés : il faut choisir « Yvoir (entité) », dans la colonne de gauche, choisir "Patrimoine naturel" et "arbres et haies remarquables", cliquer sur "appliquer", puis agrandir en se rapprochant de l'endroit à visualiser, sinon on ne voit pas bien.

D'autres infos sur les arbres remarquables, leur protection, sur le chêne à l'image, la liste des arbres classés à Yvoir sur notre site internet www.yvoir.be (via la page de La Vieille Ferme).

Zone concernée par le concours Phot'Eau



Le règlement et le bordereau de participation sont à télécharger par le biais du site internet suivant : www.cxepps.be/expophotEau.htm

Environnement



PHOT'EAU

Nous vous invitons à "capturer" en photographie un aspect lié à l'eau sous toutes ses formes et illustrant un des cinq thèmes suivants :

- le cycle de l'eau, enjeux économiques et acteurs,
- patrimoine naturel et paysages,
- sports et enjeux récréatifs,
- étendues d'eau et eaux souterraines,
- rivière sauvage, rivière domestiquée.

Ce concours photos, ouvert à tous jusqu'au 31 décembre 2009, est une action de l'asbl Contrat de Rivière Haute-Meuse, mise sur pied en collaboration avec la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains. Les photos illustrant une des 5 thématiques sur l'eau doivent avoir été prises dans le Sous-Bassin hydrographique de la Haute Meuse amont. (cf. carte ci-après)



MÉRITE SPORTIF ET RÉCOMPENSES SPORTIVES DE LA COMMUNE D'YVOIR

Dans le but d'encourager la pratique du sport et de mettre à l'honneur les clubs, les sportifs et les bénévoles au service du sport de l'entité, l'Administration communale octroiera, le 8 janvier 2010, « Le mérite sportif » et les « Récompenses sportives » de la commune d'Yvoir.

Aussi, les clubs, les sportifs à titre individuel, voire même les sympathisants, sont invités à présenter la candidature de toute personne ou équipe qui s'est distinguée pendant l'année en remportant un succès probant, mais aussi de tout bénévole domicilié dans la commune qui œuvre pour la bonne marche d'un club sportif de l'entité d'Yvoir.

Les candidatures sont à remettre à l'Administration communale, Echevinat des Sports, Rue de l'Hôtel de ville 1, 5530 Yvoir - au plus tard le 15 novembre. La fiche de présentation du candidat spécifiera :

- le nom, le prénom et l'adresse du candidat ; le lieu et la date de naissance ; la discipline sportive ;

Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be

- les performances ou mérites du candidat, de l'équipe ou du club ;
- s'il s'agit d'un bénévole, une description succincte des services rendus au club et le nombre d'années de bénévolat ;
- la désignation du club ou de la personne présentant la candidature.

Le règlement complet du « Mérite sportif » est disponible sur le site Internet de la commune www.yvoir.be ou sur demande au 082/610.315.

Dominique Deravet-Clément,
Echevine des Sports

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
5	2	7	4	1
19	16	21	18	15

Mars	Avril	Mai	Juin
1	12	3	7
15	26	17	21

Chaque dimanche à 11 heures
(sauf congés scolaires Noël, Pâques, été)

La ligue des familles d'Yvoir

vous propose
une heure de natation
au Collège Saint-Paul de Godinne

Cette invitation n'est pas réservée aux membres
mais s'adresse à toutes et tous !

Renseignements : 082/61.18.79
ou www.yvoir.be

MARCHÉ DE NOËL À GODINNE !

Le 19 décembre, à la Vieille Ferme de Godinne, aura lieu le traditionnel marché de Noël organisé par le GAGM (groupement associatif de Godinne s/Meuse).

Les stands artisanaux seront ouverts à partir de 12 heures avec l'accueil des nouveaux Godinnois, suivi d'un apéritif en présence des autorités communales et du Père Noël.

A partir de 15 heures, des contes sont proposés à la bibliothèque communale.

Dès 19 heures, les familles sont conviées à une balade aux lampions dans les rues du village.

Apportez votre lanterne ou venez en fabriquer une dans le stand de la ligue des familles au marché. L'ambiance chaleureuse de cette marche continuera en rentrant à la Vieille Ferme, où vous pourrez déguster du vin chaud.

Chacun est invité à apporter une bûche, elles seront toutes mises bout à bout pour former le célèbre « bûche à bûche » de la convivialité, qui sera ensuite dégusté !

Possibilité de restauration sur place. Bienvenue à tous.

Pêle-mêle

REPRISE DU SCRABBLE CLASSIQUE

Tous les 1er et 3e lundis du mois, de 14h à 16h30, à l'ancienne école communale de Godinne, rue grande (espace 27, porte en façade). Vous êtes les bienvenus, ambiance conviviale, pas d'esprit de compétition, ni d'obligation d'inscription. On vous y attend avec impatience.

Renseignements :

- Marie-Anne Dumont (082/61.23.08)
- Anne-Marie Gilles (082/61.19.44)
- Claudine Cohen (082/61.11.33)

Planning des lundis après - midis de scrabble, de 2009 à juin 2010 :

Les dates pourraient être éventuellement changées en fonction d'événements particuliers (problème du local, événements imprévisibles, absence importante d'entre vous ...)



Les Nouvelles d'Yvoir

Site Internet de la Commune: www.yvoir.be

SYNDICAT D'INITIATIVE D'YVOIR : MARCHÉ DE NOËL

Les **12 et 13 décembre**, le Syndicat d'Initiative d'Yvoir organisera son marché de Noël dans la cour du Maka.

Si vous souhaitez recevoir un formulaire d'inscription, veuillez contacter Marcel Colet au 0475/73.98.94 ou le service Accueil-Tourisme de l'Administration communale au 082/61.03.29. Par mail à accueil@yvoir.be



OPERATION TULIPE

Améliorez la qualité de vie des Parkinsoniens en soutenant l'Association Parkinson.

Pourquoi? Le nombre de personnes atteintes de la maladie de Parkinson est en constante évolution. Cette maladie reste incurable même si il existe des méthodes pour améliorer le quotidien des malades : accompagnement psychosocial, groupes d'entraide, séances d'informations, etc.

Comment? Vous pouvez commander vos bulbes directement par téléphone au 081/56 88 56. Vous pouvez les commander toute l'année; seul le retrait se fait lors de l'opération du 17 au 25 octobre 2009.

Combien? Le lot de 10 bulbes, ou bulbe simple avec un pot de terreau, pour 3 € (versement sur le compte de l'Association Parkinson 068-2158298-75 au plus tard pour le 31 octobre).

Où? Le retrait des bulbes peut se faire au siège social de l'Association (Chemin de Foliette, 4/1 à Namur) ou auprès de l'un de nos nombreux points de vente relais.

Infos : 081/56 88 56.

NOUVEAU DANS VOTRE RÉGION : LES RESTANQUES DE HOUX

Ouvert depuis le 10 octobre

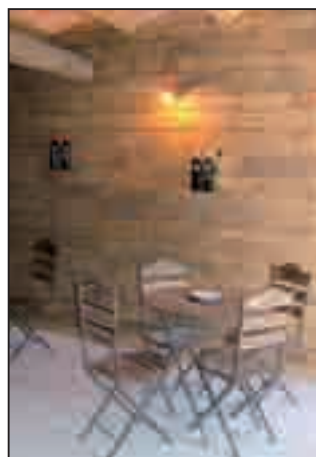
Vins de Provence et d'ailleurs

Notre envie de promouvoir les vins du sud de la France ne date pas d'hier. Séduits depuis des années, nous avons envie de tordre le cou aux préjugés et de prouver que la Provence pouvait produire des vins rouges au caractère bien trempé, des rosés gastronomiques et des blancs minéraux de qualité supérieure.

Coteaux Varois, Cassis, Pierrefeu, Pays d'Oc, Minervois, Côtes du Libron, Vallée du Rhône, Lubéron, Pierrevert, Baux de Provence, Plan de Dieu... Autant de terroirs de qualité, inondés de soleil, parfumés de lavande et de romarin où des familles de vignerons se battent encore pour produire leurs nectars dans le respect des traditions et de l'environnement.

Ce rêve est aujourd'hui devenu réalité! Le Cellier des Restanques de Houx est heureux de vous accueillir à partir du 10 octobre dans un cadre chaleureux et vous propose de déguster les meilleurs vins soigneusement sélectionnés et importés en direct de la propriété.

Dégustation au cellier : du jeudi au samedi de 9h à 18h, le dimanche sur rendez-vous



La meilleure sélection des vins du sud de la France (Provence, Languedoc, Roussillon et sud du Rhône) en provenance directe de la propriété

Eric DAMBRIN

Clos des Mannoyes, 11 à 5530 HOUX
Tél. 082/61.50.64 - GSM : 0475 90 28 42 -
eric.dambrin@hotmail.com

"LE SAVIEZ-VOUS?"





Etat Civil

du 1er juillet au 31 août 2009

NAISSANCES

Ajout pour Juin 2009 :
29 : Perrine Marlier de Mont

Juillet 2009 :

01 : Elliot Bourg de Purnode * 04 : Vic Feront de Durnal * 09 : Tao Jongthep d'Yvoir * 12 : Célia Fonder de Godinne * 13 : Aurélien Lonnoy d'Evrehailles * 15 : Mattéo Stouffs de Mont * 16 : Tristan Pieroux de Houx, Elyas Chouaibi d'Yvoir * 23 : Bastien Francotte d'Yvoir, Rose Dozot de Durnal, Lilou Guérin de Houx * 29 : Ulysse Rossignol de Godinne * 31 : Joachim Carême de Purnode

août 2009 :

02 : Bastien Mathieu de Godinne * 09 : Héliam Amel d'Yvoir * 17 : Tom & Valentine Xhardez de Purnode, Maxence Posschelle d'Yvoir, Jeanne Donnen de Spontin * 21 : Aurore Devos de Durnal * Théo Herman de Godinne

MARIAGES

Juillet 2009 :

♥ Marchese Gabriel de Dorinne Ω Mayard Aurélie de Dorinne
♥ Delchevalrie Georges d'Yvoir Ω Etienne Linda d'Yvoir
♥ Brasseur Samuel de Dinant Ω Dricot Evelyne de Godinne
♥ Vanderleyen Christophe de Godinne Ω Nols Nathalie de Godinne

août 2009 :

♥ Tilman Michel de Warnant Ω Leroy Marie-France d'Yvoir
♥ Bosquion Claude d'Yvoir Ω Christelle Gilson d'Yvoir
♥ Iuri Gianfranco de Durnal Ω Benoit Jennifer de Durnal
♥ Dopchies Gilles d'Yvoir Ω Clicheroux Anne d'Yvoir
♥ Landenne Claude d'Yvoir Ω Bell Pauline d'Yvoir
♥ Dumont Alain de Godinne Ω Allard Katty de Godinne
♥ Kips Steve de Godinne Ω Dumont Akou Jennere
♥ Malotaux Denis d'Yvoir Ω Laschet Stéphanie d'Yvoir

DÉCÈS

Juin 2009 (Ajout car demande de transcription reçue début août) :

Georges Goffioul, 85 ans, célibataire, de Godinne † Salt Youssoufov, 31 ans, époux Pachava, à Yvoir

Juillet 2009 :

Ubaldo Iuri, 81 ans, époux Bertolutti, à Yvoir † Robert Manderlier, 75 ans, époux Flohimont, à Spontin † Christine Desprets, 51 ans, épouse Morelle, à Yvoir † Jules Gengoux, 62 ans, à Dorinne † Joseph Rosière, 76 ans, veuf Meunier, à Yvoir † Eveline Mathieu, 90 ans, veuve Berger, à Godinne † Raymond Bourguignon, 86 ans, veuve Closset, à Yvoir † Roger Hatert, 59 ans, célibataire, à Durnal † Yvonne Gillet, 92 ans, veuve Goffin, à Yvoir

août 2009 :

Berthe Hermant, 92 ans, veuve Le Lièvre, à Yvoir † Marie Puffet, 79 ans, veuve Lambotte, à Spontin † Francine Danvoye, 83 ans, veuve Rousseaux, à Godinne † Edouard Daffe, 62 ans, époux Delieux, à Purnode † Simone Becker, 87 ans, veuve Desbesselle, à Yvoir † Francis Crommar, 73 ans, époux Chenu, à Yvoir † Bernadette Dekkers, célibataire, 67 ans, à Yvoir

Agenda

du 17 octobre au 8 janvier 2010

Infos à diffuser ? Adressez-vous au Service Accueil de la Commune : 082/61.03.29 - accueil@yvoir.be

OCTOBRE

- o **Samedi 17** : Journée "Place aux enfants" à Evrehailles de 9h à 17h. Infos : 082/61.03.40
- o **Samedi 17** : chapitre du Clos des Mannoyes à 10h30 à la salle des fêtes du centre Croix-Rouge, rue du Redeau à Yvoir. La cérémonie d'intronisation des nouveaux membres sera suivie d'un excellent banquet à la salle du tir à l'arc, rue du pont à Godinne. Menu et choix de vins de très haute qualité. Plus d'infos au 0473/60.72.82
- o **Samedi 17** : "Apporte un jouet en bon état sur ton parc à conteurs, une association sociale locale l'offrira à des enfants défavorisés". Plus d'infos sur www.copidec.be
- o **Dimanche 25** : A partir de 12h, dîner du Volley club mosan à YVOIR organisé par le Bourgmestre et la Présidente du CPAS à la salle du Maka (étage). Infos et réservations : M-B Crucifix - 0479/85.35.51
- o **Dimanche 25** : la royale DORINNE pelote organise son premier marché artisanal automnal de 11 h à 22 h à la place du Centenaire (terrain de balle pelote). Infos : 0477/843378
- o **Dimanche 25** : 2e promenade St-Fiacre à DORINNE, organisée par les vigneron de St-Fiacre, un comité du Cercle St-Fiacre. Marche gourmande composée de 5 plats accompagnés de 5 verres de vin. Plus d'infos sur <http://www.saint-fiacre.be>
- o **Samedi 31** : fête halloween à DURNAL à la salle du cercle Albert dès 16h30. Cortège des enfants déguisés, souper halloween suivi du bal des enfants, soirée dansante - invitation cordiale à tous. Infos: J. TASIAUX 083/61.30.36 ou 0478/21.44.36
- o **Samedi 31** : l'Asbl Burkina Faso La si do - Yvoir organise un Spectacle de Paolo Doss : "Des espoirs au singulier" au Centre Culturel Régional de Dinant, dès 20 heures à la salle Bayard.

NOVEMBRE

- o **Du 6 au 8** : kermesse St-Hubert à DURNAL
- o **Dimanche 8** : "Grande fouille aux jouets et articles de puériculture" de 14h à 18h à la Ferme Château du Buc à EVREHAILLES. Entrée gratuite. Emplacement 5€/table, dépôt de 10h à 12h. Infos : activitesdubuc@hotmail.com
- o **Dimanche 29** : marché de Noël à la salle du Cercle Albert de DURNAL. Organisation du comité des 3x20 de Durnal. Infos : 083/69.92.47

DÉCEMBRE

- o **Dimanche 6** : marché de Noël à SPONTIN. Infos : Gérard CUSTINNE - 083/699.281
- o **Samedi et dimanche 12 & 13** : marché de Noël dans la cour du Maka à YVOIR à partir de 14h. Infos : 082/61.03.29
- o **Samedi 19** : marché de Noël à GODINNE à la Vieille Ferme de Godinne à partir de 12h .
- o **Dimanche 20** : marché de Noël à PURNODE
- o **Vendredi 25** : **JOYEUX NOEL** à toutes et tous !

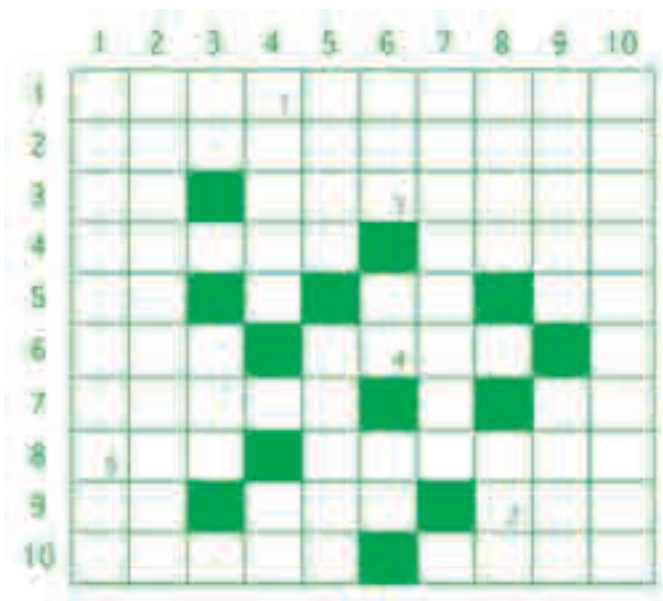
JANVIER

- o **Vendredi 8 janvier** : à 19h - Remise du mérite sportif et des récompenses sportives de la commune d'Yvoir. Infos : Dominique Deravet-Clément : 0499/414.820



Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA



Horizontalement

- 1 Remises en état de marche (chez Checa à Yvoir par exemple)
- 2 Qualité d'une pommade vendue dans les pharmacies d'Yvoir
- 3 Ancien do - Suscitai le dégoût
- 4 Hurlés - Propres
- 5 Interjection - Accord de félibre - Une partie du SMIC
- 6 Pomme - Ennui
- 7 Principe odorant - Ordinateur
- 8 Un allemand - Abjurai
- 9 Notre Seigneur - Organisation clandestine - Se marre
- 10 Donne une couleur artificielle - Contrarie

Verticalement

- 1 Mouillaient
- 2 Celle de Checa à Yvoir en est une
- 3 Devenu indispensable sur notre bureau - Atome
- 4 Cheminées - Pronom qui a bon dos
- 5 Découvertes - Fis de l'air
- 6 Auteur de Mamette (BD) - Conjonction - Auxiliaire conjugué
- 7 Capitale américaine
- 8 Le premier à Evrehailles est éco - Colère ancestrale
- 9 Pays - Elle règne chez nous depuis plus de soixante ans
- 10 Fréquence des tremblements de terre (faible à Yvoir)

Mot à découvrir : vedette de la une du 58

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était TITANIC (nom du bac qui permet de se rendre sur l'île d'Yvoir !)

Banque - Assurances
 Courtier indépendant - CBFA 000460 A-cf

STÉPHANE SCHMITZ SPRL/AT

PRÊTS - PLACEMENTS - ASSURANCES
 Stéphane Schmitz, Spécialiste en crédit, courtier en assurances
 Independent Financial Adviser (IFA)
 Rendition Wirenet, gratuite en Belgique

Placement ? Capital Garant ?
 Compte épargne (Plus Welcomes 2,30% Wincap + 0,75%)
 CREDIT 00100: Credit Classic, Tercata

Financement
 Crédit logement - Travaux de rénovation
 Energy@home | FRET VERT Bonifiaction (intérêts) de 1,5% sur prêt à long terme (TAEG 4,20%) - en option logement 10 ans fixe (0,77% TAEG)

Assurances ? Garantie scapelle
 Auto (0% franchise, 30 jours sans dépression), incendie, RC vie privée, vie, responsabilité civile, revenu garanti...
 Nous travaillons avec toutes les compagnies afin de vous garantir la meilleure solution

Prenez rendez-vous, et faites un grand pas vers le confort
 Place des Combattants, 18 - 5530 YVOIR
 Tél. : 082/61.37.36 - Fax. : 082/61.45.35

**TOITURES
 CHARPENTES
 ZINGUERIE**

LUC DELHAYE

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be



DMS
 Tel. 083/69 99 33
 Fax. 083/61 33 07
 Gsm. 0478/88 11 19
 d.m.s@skynet.be

**EXTINGTEURS
 COFFRES-FORT**

ALARME INTRUSION - DÉTECTION INCENDIE
 CONTRÔLE D'ACCÈS - CAMÉRA SURVEILLANCE
 INSTALLATION - ENTRETIEN
 DÉPANNAGE 24/24H et 7/7J - DEVIS GRATUITS

5 Rue aux Bacs - 5530 DURNAL
 Agrément MI BZ 20.1175.04
 N° INCERT : A0078

Installation • Dépannage • Entretien

Agréé "CEDICEL" et G&Z



**Plomberie
 Sanitaire
 Chauffage**

rue Bois Devant Houx, 25 - 5530 Yvoir
 ☎ 082/61.44.74 Gsm 0495 328 531

Rénovation Bâtiment

Gestion & Conception & Aménagement
 Tous travaux du bâtiment

Guy Vermeren

rue Mazy 8 - 5530 Durnal

Tél: 083/690486 Gsm: 0474 / 67.88.09

www.mmaf.be Email: guy.vermeren@mmaf.be

Société : S.T.S. ☎ tél. 089427321009



TAGNON ENTREPRISES sprl

Aménagements extérieurs
 Terrasses, accès: pierre, béton, bois...
 Clôtures, pelouses, plantations...

Devis et projets gratuits
 Un renseignement ne coûte rien!

082/68 63.92 0474/75.27.92



**TOITURE - ZINGUERIE
 RAMONAGE**

DERAVET Didier

20 ans d'expérience !

rue Bonny d'Au Ban 36 • 5530 Durnal
 Tél./Fax 083/69.99.56 - GSM 0474/47.86.16

NEW TAHIR SPORTS

Sports d'équipes, sports individuels et loisirs
 Homme - Dame - Enfant (garçon - fille)
 Venez choisir votre équipement de sport ou votre tenue de détente chez un spécialiste parmi un grand choix de marques de qualités.

**TOUS LES TEXTILES
 POUR LE SKI**

Rue Grande 109 à ANHEE
 Tél. 082 61 36 32

Ouvert du mardi au samedi de 10 à 13h et de 14h à 18h


SPRL Quevrin Carrelages

Rue du Bordon, 19
 5530 Durnal

☎ 083 69 98 40
 ☎ 083 69 97 65

GSM 0475 39 58 72
 E-mail: spquevrincarrelage@hotmail.com

Chape et rénovation
 Travaux extérieur et intérieur

Ce bulletin est réalisé par REGIFO avec son réseau de 110 communes de la Région de Yvoir

01/748137 ou fax 01/711126

Un bijou pour chaque événement de votre vie



Or - Argent
Plaqué or - Fantaisie

BIJOUTERIE

REMIY

Avenue Churchill 15
Bord de Meuse
Dinant
082/22 40 26

Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation (depuis 18 ans)



TOITURE GILLET OLIVIER

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - GSM 0474/96.02.13

TOITURES
FP Resesse
sprl



TOITURES - CHARPENTES
ZINGUERIE





Rue du Prétery, 27 - PURNODE-YVOIR
Tél. 082/61.34.05
fax 082/68.80.28 - GSM 0479 90 25 83
Mail : poseetoiture@skynet.be



PAQUET
Philippe et Vincent



TRANSPORTS
TERRASSEMENTS
AMENAGEMENTS

Partenaire et transporteur des produits pétroliers

rue Tumul 10 - 5530 DORINNE
Tél. 083 / 69 92 94 - 083 / 69 99 25

N°1 des agences immobilières dans le monde ®

Century 21

J.P.L.

ACHAT
VENTE
LOCATION
EXPERTISE

DINANT
2, rue Grande
Tél: 082/22.40.92



90 ANS

REMISES LÉGENDAIRES EN OCTOBRE CHEZ CITROËN

www.citroen.be





REMISE JUSQU'À 3.900€

CITROËN C3 AWD 1.6i cat
10.810€ au 9.610€

Remise jusqu'à 3.900€



REMISE JUSQU'À 3.200€

CITROËN C3 PICASSO 1.6i cat
14.320€ au 13.120€

Remise jusqu'à 3.200€

Consommations mixtes (l/100 km): de 4,3 à 6,9. Emissions de CO₂ (g/km): de 113 à 159.

REMISES LÉGENDAIRES SUR TOUS LES MODÈLES ESSENCE ET DIESEL HDI

CREATIVE TECHNOLOGIE



www.groupecrucifix.be



GRUPE

Crucifix

UN SERVICE D'AVANCE

MOSAN MOTOR

Rue St Jacques, 329
5500 DINANT
082/22 34 56



Devenez propriétaire... pour le prix d'un loyer modéré!

DINANT
Rue du Katiga (Yvespin)

**MAISONS
BASSE ÉNERGIE**

Conditions
d'octroi sur demande

Visitez notre maison témoin
Jeudi de 10h30 à 13h00
Et sur rendez-vous





061/53 12 52
0495/51 51 81
www.immotp.com/PPP



serre de Bois de Villers

Pessieux J.-M.

Rue Léon François, 26 (route de Saint-Gérard)



chrysanthèmes

**1,95 - 4,95
6,95**



Reservations possibles - Coupes et vasques garnies

Arbustes, Haies, fruitiers (Variétés de Gembloux)

Architectes de jardin et Pépiniéristes vous conseillent

Plantes - Fleurs - Décors - idées cadeaux

Nourriture oiseaux - Engrais - phyto - Gazons

Promo d'octobre : -15% Barbecue et Holleys

MON ASSURANCE

ASSURANCES de Bonhome
et agence COURTIER
TOUTES COMPAGNIES

HAPPY FAMILY
Une pluie d'avantages pour protéger ce que vous aimez.

Possibilité de fractionnement mensuel gratuit de toutes vos assurances.
Ce programme vous permet de regrouper les échéances mensuelles de votre famille pour profiter à son tour d'avantages. Des avantages pour tous, tous pour tous et toujours de votre côté.

- **Clarté et confort** - une police d'une vie et d'ensemble sur des assurances Auto, Incendie et Vie. Un contrat de votre famille. Avec votre certificat d'assurance, vous pouvez être sûr et sûr.
- **Flexibilité** - Happy Family est modulable et peut évoluer au fur et à mesure de vos besoins de couverture. Vous pouvez être sûr et sûr. Vous pouvez être sûr et sûr. Vous pouvez être sûr et sûr.

Tout type de services bancaires

Compte à vue

Placements

Carte de crédit

Crédit hypothécaire

Prêt à tempérament

Contactez
Gérard Debatty
082 22 85 59
gerard.debatty.13426@axa-bank.be

MA BANQUE

Assurances de BONHOME
Eric et Hugues de Bonhome

Agence bancaire AXA
Gérard Debatty

rue Sodar, 2 à 5500 Dinant - Tél. 062/22.34.63 ou 062/22.65.31
Fax : Assurances de Bonhome et banque AXA : 062/22.48.41

assurances@debonhome.be
Agrément : C.B.F.A. - 14437/19009



OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
AINSI QUE SUR RENDEZ-VOUS